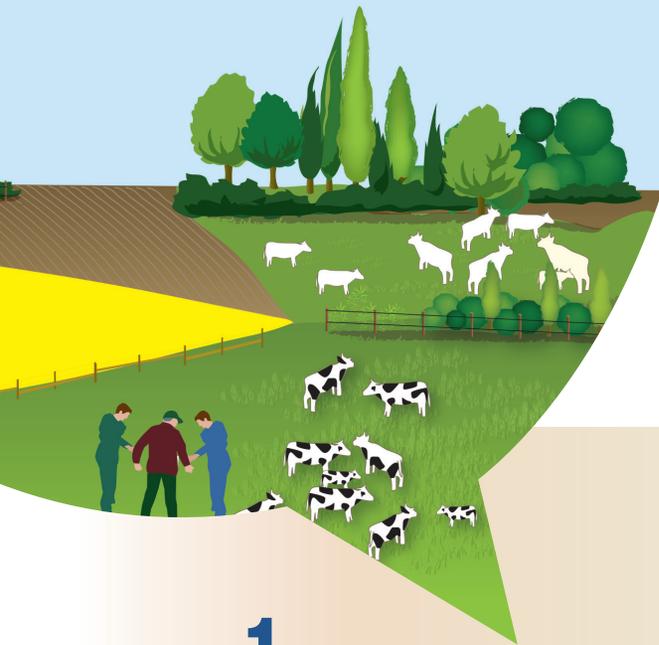


PROJET AGRICOLE BAS CARBONE

**VOUS ÊTES
AGRICULTEUR**

3 bonnes raisons
de vous engager



1

VOUS Y GAGNEZ TECHNIQUEMENT

La mise en œuvre de nouvelles pratiques d'élevage ou de culture optimisées vous permet de réduire vos émissions de gaz à effet de serre ou d'augmenter le stockage de carbone tout en améliorant votre efficacité. Vous participez ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique et améliorez vos performances techniques et économiques.

Ces nouvelles pratiques concernent l'amélioration de la gestion du troupeau, la maîtrise de la consommation des intrants, l'amélioration de l'efficacité de l'azote, le stockage de carbone...

2

VOUS Y GAGNEZ ÉCONOMIQUEMENT

En réduisant l'empreinte carbone de vos activités agricoles, vous pouvez revendre des crédits carbone et générer ainsi une nouvelle source de revenus.

En effet, depuis quelques années, des collectivités, entreprises ou citoyens sont prêts à rémunérer des actions bénéfiques sur le climat pour notamment compenser leurs propres émissions résiduelles.

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre de la certification climatique adoptée par la France : le label Bas Carbone.

3

VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ TOUT AU LONG DE VOTRE DÉMARCHÉ

La structure d'ingénierie de projet, France CARBON AGRI Association, créée par les représentants des éleveurs, saura vous appuyer dans votre gestion administrative et vous accompagnera dans vos changements techniques.

FCAA est reconnue par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et a pour objectif d'impliquer et de soutenir les agriculteurs et leurs partenaires techniques dans leurs démarches bas carbone et créer le lien avec les acteurs - collectivités, entreprises - qui veulent soutenir financièrement, et en toute transparence, des projets innovants pour le climat.

+ de
12 000

éleveurs déjà engagés dans une démarche de réduction d'émission de gaz à effet de serre (Ferme Laitière Bas Carbone, Life Beef Carbone).

A minima
30 €

de rémunération, par tonne de CO₂ évité.

**Des méthodes
et des outils**

certifiés par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Qu'est-ce qu'un projet agricole bas carbone ?

Mise en place de pratiques qui permettent soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) soit de favoriser la séquestration de carbone.

EN PRATIQUE, COMMENT RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE ?

EN METTANT EN PLACE DES PRATIQUES SIMPLES QUI PERMETTENT DE RÉDUIRE :

1 - Les temps d'élevage des animaux du troupeau

- Avancer l'âge au 1^{er} vêlage.
- Gérer au mieux les effectifs et le renouvellement.
- Augmenter la durée de vie productive des animaux en améliorant la conduite sanitaire et les conditions de logement.

2 - Le recours à des intrants

- Ajuster les apports de concentrés aux besoins des animaux.
- Augmenter l'autonomie protéique.
- Augmenter la part d'herbe pâturée dans l'alimentation.
- Ajuster l'apport d'engrais minéraux aux besoins des végétaux.
- Mieux valoriser les effluents de l'élevage.
- Planter des légumineuses et des cultures intermédiaires.

3 - Les émissions de GES par les matières organiques et engrais

- Augmenter la durée de pâturage (pour limiter le temps en bâtiments et la formation de fumier).
- Mieux valoriser les engrais de ferme.
- Améliorer les modes d'épandage d'engrais.
- Installer une unité de méthanisation.

4 - La consommation d'énergies (électricité, fuel)

- Réduire la consommation de carburant en mettant en place des techniques culturales simplifiées et une éco-conduite, en ajustant la puissance du tracteur à l'outil...
- Maîtriser la consommation d'électricité du bloc traité en installant un pré-refroidisseur, un récupérateur de chaleur...

EN METTANT EN ŒUVRE DES PRATIQUES QUI PERMETTENT D'AUGMENTER LE STOCKAGE DE CARBONE :

- 1 - Planter ou allonger la durée de vie des prairies
- 2 - Planter des cultures intermédiaires
- 3 - Planter des haies et/ou développer l'agroforesterie
- 4 - Améliorer la gestion des prairies permanentes



France
CARBON AGRI
Association

UNE ASSOCIATION POUR ORGANISER ET FACILITER LA MISE EN PLACE DES PROJETS DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE CARBONE.

En qualité de mandataire, France CARBON AGRI Association est l'interlocuteur privilégié des porteurs de projets locaux et nationaux en agrégeant des collectifs d'agriculteurs. Elle recherche et négocie avec des acheteurs de crédits carbone pour garantir et sécuriser une juste rémunération des agriculteurs engagés dans un projet bas carbone.

Désireuse d'impliquer un nombre important d'agriculteurs dans les démarches bas carbone, France CARBON AGRI Association opère en étroite collaboration avec ses partenaires des filières que sont l'Institut de l'Élevage, le CNIEL, INTERBEV, l'ANICAP, les Chambres d'agriculture, les entreprises de conseil en élevage, les coopératives, les entreprises privées, les organisations de producteurs, les fédérations départementales,...

CARBON AGRI LA MÉTHODOLOGIE POUR CERTIFIER LES RÉDUCTIONS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La méthodologie développée par l'Institut de l'Élevage en partenariat avec le CNIEL, INTERBEV, la CNE et I4CE, propose un cadre de suivi des réductions des émissions de gaz à effet de serre.

Elle s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic CAP'2ER® niveau 2 en début et en fin de projet, parallèlement à la mise en oeuvre de mesures d'accompagnement des producteurs.

Son application à l'échelle de l'exploitation permet ainsi de comptabiliser la réduction des émissions de GES et le stockage additionnel de carbone suite à l'application d'une ou plusieurs pratiques d'élevage et culturales bas carbone.

La méthodologie CARBON AGRI bénéficie du Label BAS CARBONE, délivré par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ce label garantit la qualité et l'intégrité environnementale des projets bas carbone qu'il certifie.

LABEL BAS
CARBONE

Comment mettre en place un projet agricole bas carbone labellisé ?

La mise en place sur 5 ans d'un projet agricole bas carbone comprend 6 étapes, jusqu'à sa finalisation. Tout au long de ce processus, trois intervenants sont là pour vous aider à construire et mettre en œuvre votre projet et vous accompagner dans sa contractualisation jusqu'à la réalisation de la transaction financière.

LES INTERVENANTS



AGRICULTEURS PROJET BAS CARBONE

Élaborent, à titre individuel ou en commun, une idée de projet agricole bas carbone, puis mettent en œuvre les pratiques d'élevage ou culturales adaptées.



ORGANISME PORTEUR DE PROJET

Fédère les projets portés par un ou plusieurs agriculteurs en des projets collectifs et organise l'appui technique nécessaire à la mise en œuvre et au suivi de ces projets.



France CARBON AGRI Association

Facilite la mise en place des projets bas carbone en assurant l'interface entre les agriculteurs, les porteurs de projet et les acheteurs de crédits carbone.



ACHETEUR(S) SOUTIEN(S) de projet agricole bas carbone

Souhaitent améliorer leur bilan carbone et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en soutenant des projets agricoles vertueux, nationaux ou régionaux.

LES 6 ÉTAPES D'UN PROJET AGRICOLE BAS CARBONE

ÉTAPE 1 : Année 1

S'engager dans un projet agricole bas carbone

QUI FAIT QUOI ?

Agriculteur : donne mandat à France CARBON AGRI Association pour gérer son dossier, obtenir les crédits Carbone et les vendre.

Porteur de projet : vérifie les critères d'éligibilité avec le respect du seuil de 170 kg N organique par ha et l'engagement de maintenir le stock de carbone (ha de prairies et haies).

FCAA : informe le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.



ÉTAPE 2 : Année 1

Établir la situation initiale et sélectionner les pratiques à mettre en œuvre

QUI FAIT QUOI ?

Agriculteur : prépare les documents nécessaires à la réalisation du diagnostic CAP'2ER® initial (scénario spécifique) et choisit les pratiques à mettre en œuvre et les objectifs qu'il se fixe à 5 ans.

Porteur de projet : réalise le diagnostic CAP'2ER® et une simulation ou choisit une référence générique pour définir le gain carbone potentiel associé au plan d'action retenu par l'agriculteur.

FCAA : contractualise avec l'agriculteur sur la base des réductions de CO₂, et dépose le projet au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour sa labellisation.



ÉTAPE 3 : Années 1 à 5

Mettre en œuvre le plan d'actions carbone

QUI FAIT QUOI ?

Agriculteur : met en œuvre les actions retenues dans le plan d'action selon le calendrier fixé sur 5 ans.

Porteur de projet : accompagne la mise en œuvre de ces actions : visites, recommandations et appui techniques, suivi des indicateurs...



ÉTAPE 6 : Année 5

Faire reconnaître les crédits carbone générés par le plan d'actions et engager le paiement du solde.

QUI FAIT QUOI ?

FCAA : prépare le dossier de chaque agriculteur pour obtenir la reconnaissance de ses crédits carbone et mandate un vérificateur extérieur

Auditeur indépendant : conduit la vérification du dossier FCAA et se rend chez quelques agriculteurs pour s'assurer de la mise en œuvre des pratiques bas carbone.

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire : instruit le rapport de vérification de l'auditeur et le dossier FCAA pour reconnaître les crédits carbone.



ÉTAPE 5 : Année 5

Établir le bilan final pour évaluer le gain carbone réalisé

QUI FAIT QUOI ?

Agriculteur : prépare les documents nécessaires à la réalisation du diagnostic CAP'2ER® final.

Porteur de projet : réalise le diagnostic CAP'2ER® et le constat de réalisation et renvoie ces informations à FCAA.



ÉTAPE 4 : Année 3

Évaluer la mise en œuvre à mi-parcours pour engager un 1^{er} paiement de 40 % du montant prévisionnel

QUI FAIT QUOI ?

Agriculteur : prépare les documents nécessaires au bilan à mi-parcours.

Porteur de projet : procède au constat de réalisation. Si besoin, propose des ajustements pour coller au plan d'actions.

FCAA : si la mise en œuvre du plan d'actions est effective, procède au paiement à hauteur de 40 % du montant prévisionnel (sur la base de 30 à 35 € par tonne de CO₂ évité).



Le paiement du solde à l'éleveur sera engagé par France CARBON AGRI Association après reconnaissance par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire des crédits carbone économisés.

CALCUL AUTOMATISÉ DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES EN ÉLEVAGE DE RUMINANTS

Développé par l'Institut de l'Élevage, CAP'2ER® est un outil d'aide à la décision permettant d'évaluer les impacts environnementaux à l'échelle d'une exploitation agricole. Un diagnostic CAP'2ER® niveau 2 s'appuie sur 150 données et permet :

- d'évaluer l'empreinte environnementale des produits des élevages de ruminants (lait, viande),
- de situer les exploitations par rapport à des références ou à un groupe d'exploitations,
- de faire le lien entre les performances environnementales, techniques et économiques,
- d'identifier les marges de progrès et de mettre en place des actions pour améliorer l'empreinte environnementale des exploitations tout en assurant leur pérennité.

Pour découvrir CAP'2ER® : www.cap2er.fr

CAP'2ER®



France
CARBON AGRI
Association

FRANCE CARBON AGRI ASSOCIATION

POUR FAIRE SE RENCONTRER, AUTOUR
D'UN PROJET AGRICOLE BAS CARBONE,
DES AGRICULTEURS, DES PORTEURS DE PROJETS
ET DES ACHETEURS DESIREUX DE CONTRIBUER
À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Qui sommes-nous ?

Structure d'ingénierie de projets et en qualité de mandataire, France CARBON AGRI Association est l'interlocuteur privilégié des agriculteurs, de leurs partenaires techniques porteurs de projets et des acteurs économiques (entreprises, collectivités et particuliers) souhaitant soutenir des projets agricoles bas carbone et innovants pour le climat.

Créée par les représentants des éleveurs (Fédération Nationale Bovine, Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres, Fédération Nationale Ovine, Fédération Nationale des Producteurs de Lait) et des Jeunes Agriculteurs, en lien avec les structures de conseil déjà impliquées dans les démarches bas carbone des filières, France CARBON AGRI Association accompagne les projets de bout en bout.

Nos missions

France CARBON AGRI Association facilite la mise en œuvre et la rétribution financière des projets agricoles bas carbone :

- en communiquant et négociant avec les acheteurs de Crédits Carbone nationaux ou locaux pour **garantir une juste rémunération de votre projet** et sécuriser votre rétribution.
- en assurant la **gestion administrative et soutien logistique** : prise en charge de toutes les démarches administratives pour l'obtention de la labellisation Bas Carbone et la reconnaissance des Crédits Carbone (notification, suivi, descriptif et dépôt de projet auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, certification par un organisme indépendant).
- en proposant un **accompagnement par des porteurs de projets référencés et compétents** proches des exploitations, pendant les 5 années du projet. Le porteur de projet assure le suivi technique des exploitations, il met en œuvre et suit la réalisation des bilans carbone et co-construit un plan d'action sur 5 ans avec chaque agriculteur.
- en permettant une **réduction des coûts de conseil et de certification** en les mutualisant avec d'autres exploitations dans le cadre de projets communs régionaux ou nationaux.

Pour en savoir plus sur France CARBON AGRI Association

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET :
www.france-carbon-agri.fr

ENVOYEZ-NOUS UN MESSAGE À :
contact@france-carbon-agri.fr